

**Revue de presse journalistique et web spéciale
Actualités du CEA de Valduc et du nucléaire en Côte d'Or
Du 19 avril au 10 mai 2011**

Sommaire

AFP 19/04/2011.....p 1
 Alain Houpert 05/06/2011.....p 2
 Bien Public 06/05/2011.....p 3
 Bien Public 06/05/2011.....p 3
 Bien Public 10/05/2011.....p 4

AFP 19/04/2011

Une voiture Google Street View contrôlée à proximité du CEA de Valduc

http://www.google.com/hostednews/afp/article/ALeqM5hDhDMP6QV4gXpoFGn7ENvNW3_wtw?docId=CNge8c7be7f61815f226ebc87f077b73299.431



Une voiture Google street présentée à Hanvore, le 3 mars 2010

DIJON — Une des voitures de Google Street View, qui répertorient avec des photos routes, rues et bâtiments dans plusieurs pays, a été contrôlée jeudi par les gendarmes en charge de la surveillance du Commissariat à l'Energie atomique de Valduc (CEA) en Côte-d'Or.

"Visiblement, le conducteur de la Google car ne savait pas que c'était interdit de prendre des vues à cet endroit là. Il a été intercepté par une patrouille", a déclaré mardi à l'AFP un officier de la gendarmerie, confirmant une information du Bien Public.

"Un gendarme est monté avec lui pour vérifier que l'appareil photo n'était pas en marche, puis ils l'ont laissé repartir. Il n'y a pas eu d'infraction", a-t-il ajouté.

Contacté par l'AFP, Google France a déclaré qu'il se pouvait que "la voiture était en train de se rendre d'un point A à un point B et que les appareils photo n'aient pas été branchés". "Le but est de donner des renseignements au grand public sur l'architecture et le patrimoine. Les sites sensibles sont bien évidemment proscrits", ajoute-t-on. La "Google car" est une petite voiture surmontée de neuf appareils photos qui prennent des vues panoramiques en roulant.

Lancé en 2007, Google Street View fournit des vues panoramiques en trois dimensions de rues, permettant aux usagers de s'y déplacer virtuellement, mais ce service a déclenché une série de polémiques dans plusieurs pays, où le logiciel est jugé trop intrusif.

En mai 2010, Google avait reconnu que les voitures parcourant pour son compte les rues pour prendre des photos avaient collecté par inadvertance des données personnelles transmises par Wi-Fi dans la rue.

Le centre de simulation de Valduc, s'apprête à devenir le laboratoire nucléaire commun à la France et à la Grande-Bretagne, qui y testeront à partir de 2014 le fonctionnement de leur arsenal atomique.

Sur le site Google Maps, qui permet d'avoir une vision satellite de la terre, le CEA de Valduc apparaît flouté.

Alain Houpert.fr 05/06/2011

"Valduc : vers une implication visible et concrète !"

<http://www.alainhoupert.fr/blog/actualites/290-au-senat/2048-lavenir-du-cea-de-valduc-passe-par-celui-de-son-territoire->



Alain Houpert est intervenu en séance publique mardi 3 mai 2011, au cours du débat portant sur l'installation EPURE qui sera sise au CEA de Valduc dans le cadre du Traité franco-britannique... Voici quelques extraits :

M. Alain Houpert. Monsieur le président, monsieur le ministre, mes chers collègues, le Sénat est l'assemblée des territoires. Nous avons évoqué les économies à réaliser, mais en tant que sénateur de la Côte-d'Or, je suis préoccupé par l'impact économique du CEA de Valduc, implanté sur un

hameau de ma commune.

Alors que nous examinons le projet de loi autorisant la ratification du traité entre la République française et le Royaume-Uni relatif à des installations radiographiques et hydrodynamiques communes, je crois opportun de vous demander, monsieur le ministre, quel sera l'impact des investissements ainsi réalisés sur le territoire national.

Vous n'ignorez pas que, plus que jamais, le nucléaire fait aujourd'hui l'objet de nombreuses contestations citoyennes, souvent excessives, mais globalement respectables. Aussi est-ce en prenant toutes les précautions nécessaires que de tels projets doivent être poursuivis.

Comme le démontre le rapport de notre collègue Xavier Pintat, l'État met tout en œuvre pour limiter les risques inhérents à ces investissements sur le territoire national. Il en va ainsi des questions liées à la sécurité, au traitement des déchets et à la responsabilité en cas de dommages.

Cependant, toutes ces précautions ne sauraient suffire, si les territoires et les populations voient seulement des inconvénients à l'accueil de tels investissements. Je pense en particulier à la commune que je connais le mieux, la mienne, qui accueille le CEA de Valduc.

Voilà plusieurs dizaines d'années que les peurs se cristallisent autour d'un complexe industriel du secteur de la défense, bénéficiant du statut d'établissement industriel et commercial, qui use et abuse du territoire sans contribuer au développement local et qui se refuse à s'acquitter de ses obligations en matière de fiscalité locale, au détriment des populations vivant sur le territoire.

Pour faciliter l'acceptabilité de tels investissements, il faut que le CEA s'acquitte loyalement de toutes ses obligations fiscales.

Je vous parle non pas d'économies, mais de solidarité humaine et territoriale.

Si, à l'inverse, le CEA refuse de s'acquitter loyalement de ses obligations fiscales, il s'inscrit dans une relation de défiance avec le territoire et son avenir et compromet la pérennité de ses propres activités.

Je prendrai un seul exemple : 90 % des employés du CEA de Valduc habitent dans un rayon distant de plus de 30 kilomètres du site. De tels chiffres illustrent la défiance qui s'installe entre le CEA et le territoire, ainsi que le manque d'empathie de celui-là pour celui-ci.

Je crois donc nécessaire, monsieur le ministre, que vous affirmiez avec force, avant que nous ne passions au vote, que le CEA, afin de ne compromettre ni son avenir ni celui de son territoire, doit d'acquitter loyalement de ses obligations fiscales, s'agissant en particulier de la contribution économique territoriale et de la taxe foncière – contributions au sujet desquelles il a fait l'objet d'une condamnation par le tribunal administratif en 1999, puis par la cour administrative d'appel de Lyon, et, enfin, par le Conseil d'État.

Je forme le vœu que le CEA devienne un établissement pleinement citoyen et qu'il se mette en conformité avec ses obligations citoyennes françaises et européennes.

M. le président. La parole est à M. le ministre

M. Laurent Wauquiez, ministre. Ce n'est pas l'élu local que je suis qui désapprouvera l'engagement de M. Houpert pour la défense de son territoire. Il a tout à fait raison de porter ce flambeau.

Il s'agit de faire en sorte que le CEA, qui est d'abord une chance potentielle pour le territoire de la Côte-d'Or, ait la volonté de créer des liens avec les communes des alentours, afin d'être un véritable vecteur de développement.

Ce traité de coopération, qui conduit à un renforcement du rôle du CEA, doit s'accompagner d'une réflexion sur la manière de faire bénéficier l'environnement des retombées positives : le CEA ne doit pas être un centre « hors-sol ».

Je crois pouvoir assurer M. Houpert que le ministre d'État Alain Juppé, ainsi que les services du Quai d'Orsay, sont très attentifs à cette question. Nous pourrions donc travailler avec lui pour développer les liens qu'il a évoqués et assurer à l'ensemble de ses administrés des retombées visibles et concrètes : le CEA doit être perçu non plus comme une entité extérieure, mais comme un atout.

Bien Public 06/05/2011

François Bugaut est nommé nouveau directeur du centre de Valduc

<http://www.bienpublic.com/fr/accueil/article/5044123,1275/Francois-Bugaut-est-nomme-nouveau-directeur-du-centre-de-Valduc.html>

François Bugaut est nommé directeur du centre de Valduc François Bugaut est nommé directeur du centre de Valduc à compter du 1er mai 2011. Il succède à Régis Baudrillart appelé à d'autres fonctions.

Né en 1960, François Bugaut est ingénieur, diplômé de l'Ecole centrale Paris et auditeur de la 41ème session du Centre des hautes études de l'armement (CHEAr).

Régis Baudrillart était directeur du centre de Valduc depuis le 1er avril 2007.

Bien Public 06/05/2011

Un nouveau train de déchets radioactifs traversera le département lundi

<http://www.bienpublic.com/fr/accueil/article/5043596/Un-nouveau-train-de-dechets-radioactifs-traversera-le-departement-lundi.html>

Un nouveau train de déchets hautement radioactifs s'apprête à traverser la France.

Entre le 8 et le 10 mai prochains, un train transportant du combustible usé hautement radioactif devrait quitter l'Italie pour rejoindre le terminal ferroviaire de Valognes (Manche).

En France, ce convoi traversera 12 départements, dont la Côte-d'Or, avant de rallier le terminal de Valognes. Les déchets seront ensuite acheminés par la route jusqu'à l'usine Areva de La Hague pour y être traités.

Le train, qui partira demain d'Italie, pourrait traverser la gare de Dijon lundi après-midi ou dans la nuit de lundi à mardi prochain.

Barrage tout le long du parcours

Le 8 février dernier, des manifestants écologistes et des membres du réseau "Sortir du nucléaire" avait tenté de manifester contre le passage d'un premier convoi de déchets radioactifs en gare dijonnaise. Mais l'heure et demi d'avance qu'avait pris le train sur l'horaire de passage annoncé, les avait contraint à annuler l'opération.

Il est donc fort probable qu'une nouvelle opération de blocage soit organisée la semaine prochaine, tout au long du parcours du "train radioactif".

Dénonçant le manque d'information des autorités sur ce type de convoi, le réseau sortir du nucléaire s'inquiètent également des "rayonnements radioactifs Gamma émis par les conteneurs de train "Castor"". Selon eux, ceux-ci "se propagent à plusieurs dizaines de mètres du wagon et exposent à des radiations ionisantes les personnes situées à proximité, entraînant un risque pour les riverains et les cheminots."

Bien Public 10/05/2011

Simulation d'arsenal nucléaire à Valduc : le processus est en route

<http://www.bienpublic.com/fr/accueil/article/5065289/Simulation-d-arsenal-nucleaire-a-Valduc-le-processus-est-en-route.html>



Le ministre de la défense britannique Liam Fox et son homologue français Gérard Longuet ont échangé, hier lors d'une visite à Londres, les instruments de ratification d'un traité de coopération franco-britannique en matière de défense, signé le 2 novembre par le président français Nicolas Sarkozy et le Premier Ministre britannique David Cameron.

L'accord, désormais en vigueur, prévoit notamment la création d'une «force expéditionnaire commune» de plusieurs milliers d'hommes et la simulation par les deux pays de leur arsenal atomique dans le laboratoire du CEA (Commissariat à l'énergie atomique) implanté en Côte-d'Or, à Valduc.

Ce traité de coopération franco-britannique prévoit notamment la modernisation des têtes nucléaires françaises et britanniques. Le laboratoire nucléaire commun à la France et à la Grande-Bretagne devrait voir le jour sur le site du CEA à l'aube 2014. Le nouveau laboratoire de Valduc sera complété par un centre de recherche franco-britannique qui sera implanté à Aldermasto, au Royaume-Uni.

Lors de la visite, le ministre français de la Défense, a également exclu que la France livre des armes aux rebelles dans la situation actuelle, se disant «très étonné» par les affirmations de l'opposition libyenne selon lesquelles l'Italie allait lui fournir des armes.

Samedi en effet, le CNT a annoncé que l'Italie, ancienne puissance coloniale de la Libye, avait accepté de lui fournir des armes «très bientôt» pour l'aider à combattre les forces fidèles au dirigeant Mouammar Kadhafi.